

GREFFE

17 NOV. 2005

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

De: J-P [thivi-j-p@sympatico.ca]
Envoyé: 17 novembre, 2005 11:56
À: Fraser.Eric@hydro.qc.ca; Greffe
Cc: jballard@gazmetro.com; scadrin@videotron.ca; richard.dagenais@megaquebec.net;
evelynefecteau@rivestschmidt.qc.ca; admin@gertlerlex.ca; yhc@videotron.ca;
mahotte@upa.qc.ca; grame@videotron.ca; lussier@option-consommateurs.org;
energie@mink.net; pierre.pelletier@ddsm.ca; marie-claude.perron@ville.sherbrooke.qc.ca;
ptourigny@lafortuneeduc.com; aturmel@mtl.fasken.com
Objet: Re: R-3579-2005 réponse à HQ D

Tel que déjà annoncé au moment de la demande d'intervention
la CORPIQ ayant décidé de diminuer son intervention dans cette cause
tarifaire 3579
et de se concentrer sur le dossier de l'efficacité énergétique 3584 ne déposera pas de
preuve dans ce dossier. Cependant, la CORPIQ pourra apporter des commentaires durant les
audiences
et déposera des recommandations dans l'argumentaire à la fin des audiences.

Suivant les règles de procédure et fonctionnement de la régie

Jean-Paul Thivierge
analyste
sous mandat de la Corpiq